



Roquebrune-sur-Argens, le 16 mai 2022

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU
16/05/2022
MINUTES OF THE ANNUAL MEETING OF OWNERS
DOMAINE DU GOLF
83520 ROQUEBRUNE S/ARGENS**

L'an deux mille vingt-deux, le seize mai à 09h00, les propriétaires de l'ASL DOMAINE GOLF ROQUEBRUNE convoqués par mail conformément aux Statuts adressée par le Président et son administrateur l'AGENCE BENOIST ISIMMO, se sont réunis en assemblée générale Salle Moliere Place Germain Ollier 83380 Roquebrune-sur-Argens.

Avant la séance, les propriétaires présents et les mandataires signent la Feuille de présence.
La séance est ouverte à : 09h52.

Présent(s) et représenté(s)	88 propriétaires	Représentant	51113 / 100461 voix
Dont votant(s) par correspondance	37 propriétaires	Représentant	22278 / 100461 voix

Absent(s)	91 propriétaires	Représentant	49348 / 100461 voix
-----------	------------------	--------------	---------------------

Liste des absents

M.&MME AAGAARD BJORN AND ANNE (528), M.&MME ALMSTEDT (570), M.&MME ASHBROOK David (516), M./MME AUBRY FRANCIS (734), M./MME BAERTL Simon (513), M.&MME BERCKMOES VANBIERVLIE JOHN (426), M./MME BERGON Alexandre (410), M.&MME BIETIGER ALAIN (734), MME BONNOME AGNES (216), M./MME BONNOT THIERRY (380), MME BOUSSALEM Fadila (443), M.&MME BROEKHUIZN EDWARD (848), M./MME BYRNE KENNETH (734), MME CAMAIL Magalie (572), MME CAPARROS CHANTAL (516), M.&MME CHABOD Frédéric (569), M./MME COLLARD ANDRE (410), M.&MME COOMBES Martin (516), M.&MME CRENIER Dimitri et Géraldine (380), M.&MME DAUBE ULRIKE (569), M.&MME DAUME PETRA (689), M.&MME DE MAERE FRANCK (626), INDIV DE TAFTE (689), M.&MME DELAPRISON Sylvain et Lara (503), M.&MME DERR WERNER (569), M.&MME DERVEAUX IGNAAS (980), M.&MME DETANG FRANCOIS (380), M.&MME DEVELAY Jean Claude (324), M.&MME DIET Dominique (425), M./MME DUCA ANDRE (569), MME DUCA ELENA (569), STE ELCAR SUD (337), M./MME EMERY Alexandre (304), M.&MME FALKUM LEIF ROAR (433), M.&MME FICTELS Tom et LEEMANS Manuela (569), M./MME FJORAN Sturla (516), MME FRANSSEN-DEVAUX Brigitte (516), M./MME FRIEDERICH Dirk (689), STE FURDY MIK B.V (380), M.&MME GARDE KLAUS (569), MME GOMEZ Micheline (572), M.&MME GOODWIN BARRY (682), M.&MME GOWERS CHRISTOPHER (304), M. GRAEFE Stephan (1245), M.&MME HARRISON John & Helen (848), M./MME HENNI-MANSOUR ET MME VARGAS (734), MME HENTRICH Erika (548), MME HIRONS Marion Ann (516), MME HORN Anne (1033), MME JACQUOT TOSELLO Christiane (380), M.&MME JASPERS Josephus (513), M.&MME JUNGBLUTH (516), MME KOENIG Ariane - CO / Mr et Mme KO (337), SCI LA GARRIGUE (410), SCI LA GARRIGUE - M. VERVER (522), MME LAFFAY PAULETTE (315), MME LAMMIE JEAN (528), MME LAPREY Jacqueline et Mr EDON Rei (395), M.&MME LEE (569), MME LEHEMBRE Sophie (341), MME LINSTER HEIKE (689), M.&MME LOPEZ PIERRE & ISABELLE (734), MME MACHET Marie-Pierre (324), M.&MME MACKINTOSH MALCOM (516), M./MME MATTINGLY Ian (734), SCI MIMOSAS (734), M./MME MONTESINOS Albert et Brigitte (341), SCI MOULIN DES MEULIERES (572), MME MULLER Sabine (425), M.&MME MULLER FRIEDHELM (569), M.&MME NEVIN MARK (734), M.&MME NISBET John (734), M.&MME OBERTUFER (734), MMES PASCAULT Martine et CROZET Ann (216), M./MME RASMUSSEN Lennart (304), M.&MME ROELANTS ANDRE (1185), M./MME ROUSSEL Claude (443), STE RV HOLDING AS (513), SCI SAINT ANDREWS (410), M./MME SEBAN Emmanuel (324), M.&MME SERVER Serge (324), M.&MME SMEDT Thierry et Brigitte (626), STE TFC IMMO (569), M./MME THOMAS Kenneth (384), MME THOMAS Pascale (569), M.&MME THOMASSEN (689), M./MME THONNARD Jean Louis (216), MME TRONSTAD ANNE (960), M.&MME VANDERHOEVEN Damien et Agnès (516), MME WEST Susannah (516), M./MME ZAMBARDI Gilles (216)

L'Assemblée est valablement constituée.

L'Assemblée Générale procède à la composition du bureau :

RESOLUTION 1 : BUREAU DE SEANCE / MEETING BOARD

Majorité simple



M. ASSAYAG Josef, Président de l'ASL, est appelé à tenir l'Assemblée et présente le bureau de séance :

- M. CORVILAIN est élu scrutateur de séance.
- Le Cabinet BENOIST, représenté par Mme. DALL'ERTA, est élu secrétaire de séance.

M. ASSAYAG, the President, presents candidates to be part of the Board :

- M. CORVILAIN is scrutator.
- Ms. DALL'ERTA, Agence BENOIST, under contract, as secretary.

Résultat du vote :

Ont voté pour : 85 propriétaires représentant 49047 voix

A voté contre : 1 propriétaire représentant 341 voix
M./MME ARNOULD Joel (341)

Se sont abstenus : 2 propriétaires représentant 1725 voix
M./MME CASELLA Rémy (341), SCI HOWE (1384)

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées, soit 49047 voix
Result of the Vote : Point approved

Nota :

Le Président souhaite porter au nom de tous, une pensée particulière pour les personnes disparues ces douze derniers mois.

RESOLUTION 2 : COMPTE RENDU DU BUREAU DE L'ASL / ASL COMMITTEE MEMO

Majorité : SansVote

M. ASSAYAG et le bureau syndical vous ont présenté par écrit un compte rendu sur les faits durant l'exercice.
Qui a été joint à la convocation

Memo of the Committee on the anual operations has been joint to the invitation.

RESOLUTION 3 : COMPTES ANNUELS 2021 / 2021 ANNUAL ACCOUNTS

Majorité : Majorité simple



Approbation des dépenses de l'exercice 2021 pour un montant de 233.378,83 euros selon détail joint à la convocation.

Nota : une question est posée sur le cout de la société en charge de la surveillance instaurée à la piscine : cette dépense est de l ordre de 5000 euros , et a été estimée necessaire et fructueuse du fait de nombreuses incivilités relevées lors de la saison 2020).

A question has been asked about the cosy of pool watcher : about 5000 euros ; the expense has been estimated profitable since people have been les rude during the 2021 summer compared to previous years

- a) Approbation des états comptables annexés :
 - Comparatif budget / dépenses
 - Bilan et débiteurs
- b) Conservation du solde du budget en fond de réserve.

- a) Approval of the annual accounts for 233.378,83 euros
- b) Approval of annual account (balance sheet and expenses)
- c) Extra budget kept aside in reserve fund.

Résultat du vote :

Ont voté pour : 68 propriétaires représentant 38132 voix

Ont voté contre : 13 propriétaires représentant 7267 voix

M./MME ARNOULD Joel (341), M./MME BENDALL Peter (725), M.&MME BOSMANS Daniel et Christine (395), M.&MME BOUHAMRI Michel (516), M./MME CORVILAIN J. PAUL (848), M.&MME COSTARELLA Richard (626), M./MME DESERT Christian (337), SCI DU SOLEIL (513), M.&MME HOLTZ Raymond & Isabelle (734), SCI MINTFELL PROP LIMITED - BENDALL Co Mr (426), SCI MINTFELL PROP LIMITED BENDALL P Co Mr (734), SCI PMNRJ- RACLE Mr (556), M.&MME STOLL (516)

Se sont abstenus : 7 propriétaires représentant 5714 voix

M.&MME ALEXANDRE René et Marie-Claude (626), M./MME CASELLA Rémy (341), M.&MME DAX Carlo et Armande (854), SCI HOWE (1384), M.&MME SEMET BRUNO (859), SCI VALVER (689), SCI ZIGALES (961)

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Result of the Vote :Point approved

RESOLUTION 4 : QUITUS / CONFIDENCE VOTE

Majorité : simple

Quitus donné aux membres du bureau et à son délégataire pour l'exercice 2021, ainsi qu'aux Comités.

Confidence vote given to the Board members as well as Agence Benoist under contract, and to the Committees.

Résultat du vote :

Ont voté pour : 79 propriétaires représentant 44830 voix

Ont voté contre : 2 copropriétaires représentant 854 voix

M./MME ARNOULD Joel (341), SCI DU SOLEIL (513)

Se sont abstenus : 7 copropriétaires représentant 5429 voix

M./MME CASELLA Rémy (341), M.&MME COSTARELLA Richard (626), M.&MME FRANCOIS Thierry (569), SCI HOWE (1384), M.&MME SEMET BRUNO (859), SCI VALVER (689), SCI ZIGALES (961)

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Result of the Vote :Point approved

RESOLUTION 5 : DELEGATION ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE / ADMINISTRATION CONTRACT WITH AGENCE BENOIST

Majorité : simple

Décision de reconduire le contrat de délégation du Cabinet Benoist selon contrat joint en annexe 3 pour un exercice.

Renewal of the contract with Agence Benoist for one year (contact model in annex 3).

Résultat du vote :

Ont voté pour : 77 propriétaires représentant 44588 voix

Ont voté contre : 4 propriétaires représentant 1747 voix

M./MME ARNOULD Joel (341), M./MME DESERT Christian (337), SCI DU SOLEIL (513), SCI PMNRJ- RACLE Mr (556)

Se sont abstenus : 7 propriétaires représentant 4778 voix

M.&MME BEETS Michel (840), M./MME CASELLA Rémy (341), M.&MME FRANCOIS Thierry (569), M.&MME GIBBONS ROY RICHARD (569), SCI HOWE (1384), MME JULIEN Annicka (216), M.&MME SEMET BRUNO (859)

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées, soit 44588 / 46335 tantièmes.

Result of the Vote :Point approved

RESOLUTION 6 : ELECTION DES MEMBRES SYNDIC / SYNDIC MEMBERS ELECTION

Le Comité des syndics est en ré-élection partielle :
Trois membres sont sous mandat jusqu'en 2022 et sont donc en ré-élection :
Mme. CHENNEBAULT, M. CORVILLAIN, M. ASSAYAG (Président à ce jour).
Nouveau candidat : M. ROUX (du Saint-Andrew)

*The syndic Committee is in part-election
Three members are on pending mandate up to 2022 :
Ms. CHENNEBAULT, Mr. CORVILLAIN, Mr. ASSAYAG (President).
New candidate : Mr. ROUX (from Saint-Andrew).*

Rappel des membres du Bureau et leur date de mandat :

M. VELTHYUSEN, M. MARTIN, M. MARSOLLIER, jusqu'en 2023. A noter la démission de M. VELTHUYSEN.

Reminder of the Board Members and their mandate date:

M. VELTHYUSEN, M. MARTIN, M. MARSOLLIER, until 2023. Note the resignation of M. VELTHUYSEN.

A la suite de cette élection, le mandat de président sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Bureau.
Further to these re-election, president mandate will be voted at the next Board meeting.

Nota : Il est fait remarquer pendant la séance qu'il y a peu de propriétaires de villas indépendantes parmi les membres du bureau de l'ASL ; le motif est le manque de candidat.

Il est rappelé que tout propriétaire peut faire acte de candidature (par écrit) auprès du bureau de l'ASL ou du Cabinet BENOIST qui lui transmettra.

Rappel : tous les premiers Mercredi du mois à 14h, une visite du domaine est faite par le Cabinet BENOIST accompagné des membres du bureau. Toute personne est la bienvenue.

It has been pointed out during the meeting that there are few independent villa owners among ASL Committes and Board ; the reason is the lack of candidates.

It is recalled that any owner can apply (writing demand) to the ASL Board or to Cabinet BENOIST, which will forward the application.

Reminder: every first Wednesday of the month at 2pm, a visit of the domain is organised by the Agence BENOIST accompanied by the board members. Anyone is welcome.

RESOLUTION 6.1 : ELECTION DE MME. CHENNEBAULT / ELECTION OF MS. CHENNEBAULT

Majorité : simple

Election de Mme. CHENNEBAULT au poste de membre du Bureau.
Election of Ms. CHENNEBAULT as Board member.

Résultat du vote :

Ont voté pour : 80 propriétaires représentant 44470 voix
A voté contre : 1 propriétaire représentant 1344 voix
SCI CHOBRA/Mr LANGMANTEL (1344)
Se sont abstenus : 6 propriétaires représentant 4958 voix

M./MME CASELLA Rémy (341), M.&MME FRANCOIS Thierry (569), SCI HOWE (1384), MM. LINSTER JOERN (844), M.&MME SEMET BRUNO (859), SCI ZIGALES (961)
N a pas voté : 1 propriétaire représentant 341 voix (Vote par correspondance)
M./MME ARNOULD Joel (341)

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées, soit 44470 / 45814 tantièmes.
Result of the Vote :Point approved

RESOLUTION 6.2 : ELECTION DE M. CORVILAIN / ELECTION OF MR. CORVILAIN
Majorité : *simple* –

Election de M. CORVILAIN au poste de membre du Bureau.
Election of Mr. CORVILAIN as Board member.

Résultat du vote :

Ont voté pour : 79 propriétaires représentant 43781 voix
A voté contre : 1 propriétaire représentant 1344 voix
SCI CHOBRA/Mr LANGMANTEL (1344)
Se sont abstenus : 7 propriétaires représentant 5647 voix
M./MME CASELLA Rémy (341), M.&MME FRANCOIS Thierry (569), SCI HOWE (1384), MM. LINSTER JOERN (844), M.&MME SEMET BRUNO (859), SCI VALVER (689), SCI ZIGALES (961)
N a pas voté : 1 propriétaire représentant 341 voix (Vote par correspondance)
M./MME ARNOULD Joel (341)

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées
Result of the Vote :Point approved

RESOLUTION 6.3 : ELECTION DE M. ASSAYAG / ELECTION OF MR. ASSAYAG
Majorité : *simple*

Election de M. ASSAYAG au poste de membre du Bureau.
Election of Mr. ASSAYAG as Board member.

Résultat du vote :

Ont voté pour : 84 propriétaires représentant 48500 voix
Se sont abstenus : 4 propriétaires représentant 2613 voix
M./MME CASELLA Rémy (341), M.&MME FRANCOIS Thierry (569), MM. LINSTER JOERN (844), M.&MME SEMET BRUNO (859)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix exprimées,
. Result of the Vote :Point approved

RESOLUTION 6.4 : ELECTION DE M. ROUX / ELECTION OF MR. ROUX
Majorité : *simple* – Base de répartition : *Charges communes generales*

Election de M. ROUX au poste de membre du Bureau.
Election of Mr. ROUX as Board member.

Résultat du vote :

Ont voté pour : 82 propriétaires représentant 47198 voix
Se sont abstenus : 5 propriétaires représentant 3574 voix
M./MME CASELLA Rémy (341), M.&MME FRANCOIS Thierry (569), MM. LINSTER JOERN (844), M.&MME SEMET BRUNO (859), SCI ZIGALES (961)

N'a pas voté : 1 copropriétaire représentant 341 voix (Vote par correspondance)
M./MME ARNOULD Joel (341)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix exprimées
Result of the Vote : Point approved

**RESOLUTION 7 : ECOBUAGE : APPROBATION D'UNE METHODOLOGIE / GARDEN WASTE
DESTRUCTION: APPROVAL OF A METHODOLOGY**
Majorité : simple



Le Bureau syndical propose que deux feux par an soient organisés, avec accord de la Mairie et pompiers et information préalable des propriétaires.

The board proposes that two fires per year could be organized, with the consent of the Town Hall and firemen and prior information to the owners.

Résultat du vote :

Ont voté pour : 80 propriétaires représentant 46130 voix

Ont voté contre : 4 propriétaires représentant 2099 voix

M./MME ARNOULD Joel (341), M.&MME FRANCOIS Thierry (569), M. LE MOIGN Alain (341), M.&MME OSBALDESTON James (848)

Se sont abstenus : 4 propriétaires représentant 2884 voix

M.&MME BEETS Michel (840), M./MME CASELLA Rémy (341), MM. LINSTER JOERN (844), M.&MME SEMET BRUNO (859)

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées
Result of the Vote : Point approved

RESOLUTION 8 : PRESENTATION DES COMITES / COMMITTEE PRESENTATION

a) Comité PISCINE : approbation du budget de 39 000 euros pour 2022

Le budget a diminué : le matériel a été changé pour être aux normes (remplacement de filtre sur le petit bassin).

Nota : investissement à prévoir pour 8 396, 21 euros ; financé sur le fonds de reserve.

Nota : investments have been forecasted for 8 396, 21 € ; financed on reserve funds.

b) Comité ESPACES VERTS : approbation du budget 53 000 euros pour 2022

Nota : investissement à prévoir : néant ;

Nota : investments : not programmed this year

c) Comité INFRASTRUCTURE : approbation du budget 43 000 euros 2022

Nota : investissement à prévoir : néant

Nota : investments : not programmed this year

Annexe : dépenses et budget fourni avec la convocation

Annex : financial boards. Joint to the invitation

RESOLUTION 8.1 : COMITE PISCINE / POOL COMMITTEE – approbation des budgets/budget approval
Majorité : simple



Comité PISCINE :

approbation du budget de 39 000 euros pour 2022.

investissement à prévoir pour 8396, 21 euros ; financé sur le fonds de reserve.

Résultat du vote :

Ont voté pour : 82 propriétaires représentant 46659 voix

Ont voté contre : 3 propriétaires représentant 2565 voix

M./MME ARNOULD Joel (341), M.&MME BEETS Michel (840), SCI HOWE (1384)

Se sont abstenus : 3 propriétaires représentant 1889 voix

M./MME CASELLA Rémy (341), M.&MME SEMET BRUNO (859), SCI VALVER (689)

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées

Result of the Vote :Point approved

RESOLUTION 8.2 : COMITE ESPACES VERTS / GARDEN COMMITTEE – approbation des budgets/budget approval



Majorité : simple

Comité ESPACES VERTS : approbation du budget 53 000 euros pour 2022.

Résultat du vote :

Ont voté pour : 83 propriétaires représentant 47499 voix

Ont voté contre : 2 propriétaires représentant 1725 voix

M./MME ARNOULD Joel (341), SCI HOWE (1384)

Se sont abstenus : 3 propriétaires représentant 1889 voix

M./MME CASELLA Rémy (341), M.&MME SEMET BRUNO (859), SCI VALVER (689)

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées, soit 47499

Result of the Vote :Point approved

RESOLUTION 8.3 : COMITE INFRASTRUCTURE / INFRASTRUCTURE COMMITTEE – approbation des budgets/budget approval



Majorité : simple

Comité INFRASTRUCTURE : approbation du budget 43 000 euros 2022.

Résultat du vote :

Ont voté pour : 83 propriétaires représentant 47227 voix

Ont voté contre : 3 propriétaires représentant 2686 voix

M./MME ARNOULD Joel (341), SCI HOWE (1384), SCI ZIGALES (961)

Se sont abstenus : 2 propriétaires représentant 1200 voix

M./MME CASELLA Rémy (341), M.&MME SEMET BRUNO (859)

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées

Result of the Vote :Point approved

RESOLUTION 9 : ESPACES VERTS DES COPROPRIETES : GESTION PAR L'ASL SELON CONVENTION /
GREEN SPACE OF COOWNERSHIP : MANAGEMENT BY THE ASL

Majorité : simple



Dans un souci d'uniformisation et d'optimisation de la gestion du Domaine, et afin de formaliser la pratique existante, nous soumettons à votre approbation la convention suivante entre la copropriété SAINT-ANDREW et l'ASL :

"Le Saint Andrew concède à l'ASL qui l'accepte, la gestion de ses espaces extérieurs, compris comme étant les zones situées à partir d'un mètre au-delà du bâti, exception faite des jardins à usage privatif, ceux-ci restant à la charge des propriétaires en ayant la jouissance ou de la copropriété, en fonction des travaux à y effectuer."
(En vertu de l'article 40 des statuts de l'ASL).

In order to optimize the management of the Domain, and to keep using the existing practice, we submit to your approval the following agreement between the SAINT-ANDREW co-ownership and the ASL :

"The Saint Andrew grants to the ASL who accepts it, the management of its outdoor spaces, precisely areas located from one meter away from the building, except for the private gardens." (Pursuant to Section 40 of the ASL by-laws).

Résultat du vote :

Ont voté pour : 56 propriétaires représentant 31680 voix

Ont voté contre : 28 propriétaires représentant 15540 voix

M.&MME ALEXANDRE René et Marie-Claude (626), M./MME ARNOULD Joel (341), M./MME BENDALL Peter (725), M.&MME BOSMANS Daniel et Christine (395), M.&MME BOUHAMRI Michel (516), M.&MME BOURGEOIS - KANT (626), M.&MME BUYASSE-DE WILDE Alex et Claudine (395), M./MME CARLIER Christian (395), M./MME CORVILAIN J. PAUL (848), M.&MME COSTARELLA Richard (626), M.&MME DE PAUW Yvon et Chantal (844), M./MME DESERT Christian (337), SCI DU SOLEIL (513), M.&MME FRANCOIS Thierry (569), M.&MME GERBER Philippe et Marie-José (516), M.&MME GUILLET Eric et Cécilia (395), M.&MME HERMANS Luc (528), M.&MME HOLTZ Raymond & Isabelle (734), M.&MME LECOUTERE Patrik et Fleur (626), M.&MME LEININGER Jean et MEDDAHI Myriam (569), SCI MINTFELL PROP LIMITED - BENDALL Co Mr (426), SCI MINTFELL PROP LIMITED BENDALL P Co Mr (734), SCI PMNRJ- RACLE Mr (556), M.&MME RICKETT RAYMOND (516), M.&MME STOLL (516), M.&MME VANDENBORRE Koen (516), M.&MME VANDEVELDE Guy (742), M./MME VERSTRAETE - SCI Les 4 Mousqueta Dick (410)

Se sont abstenus : 4 propriétaires représentant 3893 voix

SCI HOWE (1384), M.&MME SEMET BRUNO (859), SCI VALVER (689), SCI ZIGALES (961)

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées

Result of the Vote : Point approved

RESOLUTION 10 : RETROCESSION DES PARTIES COMMUNES A L'ASL / RETROCESSION OF COMMON PARTS TO THE ASL

Majorité : simple



L'assemblée générale, en application des stipulations du cahier des charges régissant le domaine, après en avoir délibéré, donne mandat au Président de l'ASL avec faculté de déléguer au Cabinet BENOIST, à l'effet de régulariser en l'office notarial de Roquebrune-Sur-Argens (83520), ZAC des Garillans Est - Rue de la Tuilerie, l'acte par lequel le syndicat des copropriétaires dénommé "Les Hauts de Roquebrune" cède à l'ASL la parcelle nouvellement cadastrée Section CV numéro 26S pour une superficie de 3ha 12a 89ca, moyennant le prix de 1 euro symbolique.
L'assiette de la copropriété étant dorénavant cadastrée section CV n°258 à 264.

The general meeting, in application of the by-laws, after having deliberated on it, gives mandate to the President of the ASL with the possibility of delegating this right to the Cabinet BENOIST, in order to sign in the notarial office of Roquebrune-Sur-Argens (83520), ZAC des Garillans Est - Rue de la Tuilerie, the Act which allows the syndicate of co-owners called

"Les Hauts de Roquebrune" to sell to the ASL the newly cadastral parcel Section CV number 265 for an area of 3ha 12a 89ca, for the price of 1 euro symbolic.

The basis of assessment of the co-ownership will henceforth be cadastral section CV no. 258 to 264.

Résultat du vote :

Ont voté pour : 64 propriétaires représentant 36096 voix

Ont voté contre : 19 propriétaires représentant 12063 voix

M.&MME ALEXANDRE René et Marie-Claude (626), M./MME BENDALL Peter (725), M.&MME BOSMANS Daniel et Christine (395), M.&MME BOUHAMRI Michel (516), M./MME CORVILAIN J. PAUL (848), M.&MME COSTARELLA Richard (626), M.&MME DE PAUW Yvon et Chantal (844), M./MME DESERT Christian (337), SCI DU SOLEIL (513), M.&MME FRANCOIS Thierry (569), M.&MME GUILLET Eric et Cécilia (395), SCI HOWE (1384), SCI MINTFELL PROP LIMITED - BENDALL Co Mr (426), SCI MINTFELL PROP LIMITED BENDALL P Co Mr (734), SCI PMNRJ- RACLE Mr (556), M.&MME STOLL (516), MME VALETTE Valerie (848), SCI VALVER (689), M.&MME VANDENBORRE Koen (516)

Se sont abstenus : 5 propriétaires représentant 2954 voix

M./MME CASELLA Rémy (341), M.&MME DURIEZ ALBERT (569), M. LE MOIGN Alain (341), MM. LINSTER JOERN (844), M.&MME SEMET BRUNO (859)

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées

Result of the Vote : Point approved

RESOLUTION 11 : TRAVAUX PLACETTE SAINT-ANDREW ET ABORDS DES HAUTS DE ROQUEBRUNE / IMPROVEMENT OF SURROUNDINGS OF BUILDINGS SAINT ANDREW AND HAUTS DE ROQUEBRUNE

Majorité : simple – Base de répartition : Charges communes générales



De la même façon que la piscine et l'allée Aberdeen ; ainsi que la place des Oliviers ont été remis en état, l'ASL envisage de réaménager la place devant le Saint-Andrew et les abords des Hauts de Roquebrune.

Ces travaux seraient réalisés sur deux à trois ans, en dehors des saisons estivales. Pour rendre ce projet possible, la maîtrise d'ouvrage sera assurée par le Bureau de l'ASL grâce aux compétences individuelles qui s'y trouvent. La direction du chantier sera menée par notre équipe composée du régisseur M. Kévin NOVELLI et de M. Jean-André LEININGER, paysagiste.

Ils devront bien entendu faire appel à des entreprises extérieures, en particulier pour certains travaux de terrassement et de maçonnerie, après validation des devis préalables par le Bureau.

Le financement devra être limité aux réserves et fonds travaux disponibles au moment de leur réalisation, évitant ainsi des appels de fonds qui augmenteraient nos charges, dans la limite de 100 000 euros pour les deux projets cumulés.

In the same way pool and allee aberdeen as well as Place des Oliviers have been refitted, the ASL is thinking about refitting Saint-Andrew front place and HDR surroundings.

This work would be carried out over two to three years, outside the summer seasons. To make this project possible, the project management will be assured by the ASL Office thanks to the individual skills found there.

The management of the project will be led by our team composed of the domain keeper M. Kévin NOVELLI and Mr. Jean-André LEININGER, landscaper.

They will of course have to call on outside firms, in particular for certain earthworks and concrete work, after validation of the preliminary estimates by the Bureau.

Cost will have to be limited to the reserves and funds available at the time of their completion, thus avoiding bills for funds that would increase our expenses (limit : 100 000 euros for both projects)

Résultat du vote :

Ont voté pour : 54 propriétaires représentant 30793 voix

Ont voté contre : 30 propriétaires représentant 17162 voix

M.&MME ALEXANDRE René et Marie-Claude (626), M./MME ARNOULD Joel (341), M./MME BENDALL Peter (725), M.&MME BOSMANS Daniel et Christine (395), M.&MME BOUHAMRI Michel (516), M.&MME BOURGEOIS - KANT (626), M.&MME BUYASSE-DE WILDE Alex et Claudine (395), M./MME CARLIER Christian (395), M./MME CASELLA Rémy (341), M./MME CORVILAIN J. PAUL (848), M.&MME COSTARELLA Richard (626), M.&MME DE PAUW Yvon et Chantal (844), M./MME DESERT Christian (337), SCI DU SOLEIL (513), M.&MME FRANCOIS Thierry (569), M.&MME GERBER Philippe et Marie-José (516), M.&MME GUILLET Eric et Cécilia (395), M.&MME HERMANS Luc (528), M.&MME HOLTZ Raymond & Isabelle (734), SCI HOWE (1384), MME JULIEN Annicka (216), M.&MME LECOUTERE Patrik et Fleur (626), SCI MINTFELL PROP LIMITED - BENDALL Co Mr (426), SCI MINTFELL PROP LIMITED BENDALL P Co Mr (734), M.&MME RICKETT RAYMOND (516), M.&MME SEMET BRUNO (859), M.&MME STOLL (516), SCI VALVER (689), M.&MME VANDENBORRE Koen (516), M./MME VERSTRAETE - SCI Les 4 Mousqueta Dick (410)

Se sont abstenus : 2 propriétaires représentant 1353 voix

M.&MME BEETS Michel (840), SCI T.L.C. (513)

N ont pas voté : 2 propriétaires représentant 1805 voix (Vote par correspondance)

M./MME VAN SCHOUWENBURG GERRIT (844), SCI ZIGALES (961)

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées, soit 30793 / 47955 tantièmes.

Result of the Vote :Point approved

RESOLUTION 12 : RENOVATION SANITAIRES PISCINE / RENOVATION OF THE SWIMMING POOL BATHROOM

SansVote /No Vote

Information sur la rénovation des sanitaires piscine.

L'ASL informe les propriétaires que des travaux de rénovation des sanitaires sont en cours afin qu'ils soient disponibles à l'ouverture de la piscine. Ces travaux sont prévus au budget.

Information on the renovation of the swimming bathroom place.

The ASL board informs the owners renovation of bathroom of pool area is in process to be ready for the pool opening (financed on current budget).

RESOLUTION 13 : INSTALLATION PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES / SOLAR PANELS INSTALLATION

Majorité : simple



L'ASL prévoit l'installation d'un équipement de panneaux photovoltaïques destinés principalement à l'alimentation de la piscine, son éclairage, ainsi que la loge et le bureau du régisseur. Ils représentent à ce jour le plus gros poste de consommation électrique.

L'emplacement choisi avec les entreprises ayant candidaté se trouve sur les toits-terrasses du Saint Andrew. Ils seront ainsi totalement invisibles et protégés.

Le projet pourra se réaliser sous réserve de l'accord de l'AG du SAINT-ANDREW.

Des différentes solutions proposées au Bureau, ce dernier a retenu celle de l'entreprise Sebalyo pour un montant prévisionnel de 57200€, qui est proposé au vote.

The ASL plans the installation of a photovoltaic panel equipment intended mainly for the supply of the pool, its lighting, as well as the domain keeper house and his office. To date, they are the largest source of electricity consumption.

The location chosen with the companies is on the Saint Andrew's rooftops. They will thus be completely invisible and protected.

The project can be carried out subject to the agreement of the AG of SAINT-ANDREW.

Among the various solutions proposed to the ASL Committee, the Committee selected Sebalyo's solution for an estimated amount of €57,200, to be approved on this meeting.

Résultat du vote :

Ont voté pour : 70 propriétaires représentant 39972 voix

Ont voté contre : 13 propriétaires représentant 9030 voix

M.&MME BOUHAMRI Michel (516), M.&MME CHENNEBAULT Luc et Claudine (380), SCI CHOBRA/Mr LANGMANTEL (1344), M.&MME COSTARELLA Richard (626), M.&MME DAX Carlo et Armande (854), M.&MME DETTORI Pascal (626), SCI DU SOLEIL (513), SCI HOWE (1384), M. LE MOIGN Alain (341), M.&MME MARSOLLIER (216), M.&MME SCHMIDT Arnold (410), M.&MME SEMET BRUNO (859), SCI ZIGALES (961)

Se sont abstenus : 5 propriétaires représentant 2111 voix

M.&MME FRANCOIS Thierry (569), M.&MME GUILLET Eric et Cécilia (395), MME LAURENT-GUILLOT Hélène (324), M.&MME LE GUENNEC Michel (380), M.&MME MANSIER Roland (443)

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Result of the Vote :Point approved

RESOLUTION 14 : REALISATION D'UN ABRI POUR DEUX ROUES / BIKE PARKING PLACE

Majorité : simple



Les propriétaires du Domaine ont été interrogés sur la pertinence de réaliser un abri pour les deux roues. Cette proposition a majoritairement reçu un accueil favorable, elle est donc soumise au vote.

Il devrait être réalisé, dans les trois années qui suivent, la construction d'un abri pour deux roues (derrière les garages du Saint-Andrew – environ 20 véhicules) sous les conditions suivantes :

- Budget maximum de 20 000 euros.
- Réaliser ces travaux sur le fonds travaux réapprovisionné, sans donner lieu à un nouvel appel.

The owners of the Domain were asked about the relevance of building a parking place for bikes. Many of you have responded positively ; this decision is on the agenda.

The construction of a bike parking place (behind garages of Saint-Andrew - 20 vehicles) should be carried out within three years under the following conditions:

- *Maximum budget of 20,000 euros.*
- *To realize this improvement once reserve fund is available again.*

Résultat du vote :

Ont voté pour : 39 copropriétaires représentant 21268 voix

M./MME ASSAYAG Josef (788), M.&MME BEETS Michel (840), M./MME BELLETTE Stephane et Mme DEVAREN (216), M./MME CASTERMAN et Madame HANIN (774), M.&MME CHENNEBAULT Luc et Claudine (380), M.&MME CLEGG (380), M.&MME DAVAIN Marc et Anne-Marie (844), M.&MME DAX Carlo et Armande (854), M.&MME DRATLER (522), MME DUPIN Nicole (324), M.&MME DUROT Jean-Marc (455), STE ENTRE 2 F snc (455), M.&MME FISHPOOL JOHN (569), M./MME FLAMENT Jean-Louis (443), SCI FONTAINE BOMBART VAR (443), MME GERMENTIER Ginette (734), M.&MME GIBBONS ROY RICHARD (569), MME GILLET Marie françoise (516), M.&MME GREATREX PHILIP (513), M./MME HOPMAN CORNELIS (1178), MME JULIEN Annicka (216), M.&MME KIEFFER (380), M.&MME LE GUENNEC Michel (380), M.&MME LEININGER Jean et MEDDAHI Myriam (569), M.&MME MARSOLLIER (216), M./MME MARTIN Denis (528), M.&MME MAYBERRY C/ GRILLETT D. (304), M.&MME MC GEADY ANDREW (315), SCI PMNRJ- RACLE Mr (556), M./MME ROUX Yvan (304), M.&MME SAUTE Paul Emile (443), MME STEEMEIJER LINDA (528), SCI T.L.C. (513), M.&MME TESNIERE Jacques et Maryvonne (734), MME VALETTE Valerie (848), SCI VALVER (689), M./MME VAN SCHOUWENBURG GERRIT (844), MME WEAVING Véronique (455), M.&MME WRIGHT TERENCE (649)

Ont voté contre : 43 propriétaires représentant 26162 voix

Se sont abstenus : 6 propriétaires représentant 3683 voix

M.&MME BREUER RAYMOND (626), M.&MME CAMERA CAMILLO (395), M.&MME ELFES JORG (689),
M.&MME FINNEGAN (734), M.&MME GUILLET Eric et Cécilia (395), MM. LINSTER JOERN (844)

Cette résolution est rejetée à la majorité des voix exprimées

Result of the Vote :Point rejected

RESOLUTION 15 : BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022 / ANNUAL BUDGET 2022

Majorité : simple



Approbation du budget de fonctionnement 2022 proposé à 260 000 euros (tenant compte de l'inflation) selon détail ci-dessous :

- Charges générales de fonctionnement : 125 000 euros.
- Charges piscine : 39 000 euros.
- Charges espaces verts : 53 000 euros.
- Charges infrastructures : 43 000 euros.

Approval of the 2022 budget for 260 000 euros (to take into account inflation rate) spread as follows :

- General administrative expenses : 125 000 euros.
- Pool expenses : 39 000 euros.
- Garden expenses : 53 000 euros.
- Infrastructure expenses : 43 000 euros.

Résultat du vote :

Ont voté pour : 81 propriétaires représentant 46145 voix

Ont voté contre : 2 propriétaires représentant 854 voix

M./MME ARNOULD Joel (341), SCI DU SOLEIL (513)

Se sont abstenus : 5 propriétaires représentant 4114 voix

M./MME CASELLA Rémy (341), M.&MME FRANCOIS Thierry (569), SCI HOWE (1384), M.&MME SEMET BRUNO (859), SCI ZIGALES (961)

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix exprimées

Result of the Vote :Point approved

RESOLUTION 16 : INFORMATION ANNUELLE EN VERTU DES STATUTS ET DU CAHIER DES CHARGES / ANNUAL INFORMATION

SansVote /No Vote

Ont été fournis avec la Convocation pour information

- Etat du fonds de Prévoyance au 31 / 12 / 2021
- Liste des ventes de l'année.

Have been provided with the invitation :

- Reserve funds situation on Decembre 31, 2021
- List of sales in 2021.

RESOLUTION 17 : DIVERS

- Rappel sur le fonctionnement du portail : utilisation des télécommandes et badges exclusivement ; plus de digicode en fonction.

Consulter le site web pour toute information sur le fonctionnement (rubrique "actualité").

- Avec la multiplication des unités extérieures de climatisation, il devient impératif de les camoufler par un coffrage. Les matériaux autorisés sont soit en bois teinté, soit en métal peint à la couleur de la façade à laquelle elles sont adossées.
- Documentation sur l'utilisation de la piscine.
- Rappel sur les projets de travaux (changement de couleur de façade, travaux de modification, agrandissement et transformation, fermeture de loggia et création de véranda...)
- Rappel des références couleurs des façades : disponible sur le site internet "www.domainedugolf.eu".
- Les gouttières, quel que soit le matériau, devront être peintes à la couleur de la façade.
- Disponibilité de la fibre : travaux sur le domaine terminés, disponibilité retardée suite à des problèmes techniques de raccordement (selon information de la ComCom). Contactez votre fournisseur d'accès.
- Les chiens sont interdits à l'intérieur des courts de tennis. Le revêtement, déjà passablement usagé, est en effet fragile et peut-être abîmé par les griffes. Nous vous rappelons par la même occasion l'obligation de tenir les chiens en laisse à l'intérieur du Domaine, et de marquer votre respect d'autrui en ramassant leurs déjections.
- L'ASL envisage l'installation de caméras au niveau des 3 locaux poubelles, les différents courriers adressés pour alerter sur les incivilités semblant inopérants.
- Point sur les bornes de recharge pour véhicules électriques : M. DUROT prend la parole pour expliquer le fonctionnement des bornes de recharge. L'ASL n'a à ce jour pas de terrain pour installer ce type de bornes ; à chacun d'équiper son garage et/ou sa place de parking.
- *Recall about domain gate opening : badge et remote controle exclusively, no code anymore.
Please consult the website for any information about it (actuality item).*
- *With the proliferation of outdoor air conditioning units, it becomes imperative to camouflage them with formwork. The permitted materials are either stained wood or metal painted to the colour of the facade to which they are leaned.*
- *Documentation regarding swimming pool.*
- *Recall about house modification, paper enclose to be sent back when necessary.*
- *Recall about color references : available on the website.*
- *The gutters, whatever the material, will have to be painted to the color of the facade.*
- *Fiber network is still process : internet high speed access availability postponed further to technical problems outside the domain. Please contact your operator.*

- *Dogs are not allowed inside tennis courts. The coating, already quite worn, is indeed fragile and may be damaged by the claws. We also remind you of the obligation to keep the dogs on a leash inside the Estate, and to show your respect for others by collecting their droppings.*
- *The ASL plans to install cameras at the 3 local garbage bins, the various addressed mails to alert on incivilities seeming inoperative.*
- *Update on charging points for electric vehicles: Mr DUROT explain how the charging points work. The ASL does not currently have any land to install this type of charging point ; it is up to each individual to equip his or her garage and/or parking space.*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12h02.

Président
M./MME ASSAYAG



Secrétaire
Mme. DALL'ERTA

